



COMMUNE D'ORTHEVIELLE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Orthevielle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Didier MOUSTIE, Maire.

Date de la convocation : jeudi 12 juin 2025

Présents :

Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Bruno PASCOU, Sandra LIGNAU, Olivier ALLEMANDOU, Muriel DUCOURNAU, Marie-Josée ESPEL, Hervé LATAILLADE, Xavier DEMANGEON, Jean-Marc DULUCQ, Michel RIVAL, Frédérique TALOU

Absents :

Emilie ROUX, Nathalie DARAGNES

Procurations :

Sandrine LABORDE a donné pouvoir à Didier MOUSTIE

Nombre de membres afférents	15
Nombre de membres en exercice	15
<u>Présents</u>	<u>12</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>1</u>
<u>Votants</u>	<u>13</u>

N° DEL20250619-004

SUBVENTION AU COMICE AGRICOLE DE DE PEYREHORADE

Monsieur le maire expose qu'il a reçu un courrier le 7 juin 2025 du comice agricole sollicitant une subvention communale pour l'organisation du comice agricole cantonal du 30 juillet à Peyrehorade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

ARTICLE 1 -

D'attribuer une subvention de 80 euros au comice agricole de Peyrehorade pour 2025

Vote : 13 voix pour

Envoyé en préfecture le 20/06/2025

Reçu en préfecture le 20/06/2025

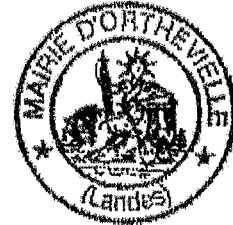
Publié le 21/06/2025

ID : 040-214002123-20250619-250619H1522H1-DE



Signé le 20 juin 2025,

Le secrétaire de séance
Michel RIVAL



Le maire
Didier MOUSTIE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. »